



NOTE DE LA REDACTION

A la lumière des acquis notés dans la mise en œuvre du Pndl, le premier trimestre de l'année 2010 marque le signe d'une consolidation. A tous les coups. La mission de supervision, cinquième du genre, du Projet de développement local participatif (Pdlp) a permis de situer les bons et les mauvais points du Pdlp. La mise en œuvre des différentes recommandations va améliorer, sur le terrain, les actions retenues. Dans cette veine, les projets Pistes communautaires et le Projet d'appui au développement économique local en ancrage au Pndl, se sont signalés par des actions de capitalisation et/ou de consolidation des acquis. Sur un autre registre, le processus de capacitation se poursuit à travers une action partenariale stratégique avec l'Abt Usaid Santé. Le profil de l'élu local sera bonifié d'un ensemble de concepts liés à la gouvernance locale.

Par ailleurs, la fin de «l'appui projet» à l'Agence régionale de développement sonne comme un défi pour l'Etat qui devra prendre la relève dans les meilleures formes. Au regard de la restructuration et du reprofilage de l'Agence régionale de développement (Ard), le gotha de la Décentralisation bénéficie d'une structure «utile et pertinente» aux services des Collectivités locales.

Les activités phares menées durant ce premier trimestre sont retracées dans ce «flash» qui tient lieu de support d'informations.

Bonne lecture à Tous.

MISSION DE SUPERVISION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT LOCAL PARTICIPATIF (PDLP) Un relèvement positif du pilotage du Projet

Du 03 au 12 mars 2010, l'Equipe de la Banque mondiale conduite par le Chargé du projet PDLP, en compagnie des Autorités de la tutelle, a procédé, à la revue à mi-parcours du Projet. Au-delà du niveau central, trois (03) régions ont été choisies (Thiès, Diourbel et Fatick) devant accueillir la mission. L'objectif étant «d'évaluer les performances du projet, ainsi que les progrès vers l'atteinte des objectifs tels qu'ils ont été définis dans l'accord de crédit». lit-on dans les termes de référence de la mission. A terme, un relèvement substantiel vers une tendance positive des composantes, jadis plombées par des lenteurs, a été noté. En effet, les engagements pour la validation de sept (07) réformes d'ici à la fin de l'année ; la couverture de toutes les communautés rurales et de 90 communes pauvres en termes d'appui à la réalisation de microprojets ou de documents de planification, sont de nature à réaligner toutes les composantes du Pdlp.

Sur le terrain des pratiques, la mission a pu découvrir, dans la région de Thiès, une tendance vers l'autonomisation des Collectivités locales dans le secteur de l'Hydraulique, avec un accent particulier dans ce domaine ; par contre, à Diourbel, le caractère hautement participatif des groupements villageois dans la mise en œuvre des microprojets a été mis en relief, tandis qu'à fatick, le volet éducatif reste assez prégnant dans la culture des populations. Même si des insuffisances sont décelées dans la maîtrise d'ouvrage, occasionnant ça et là des limites, dans la conduite des microprojets, la constante qui émerge se cristallise surtout dans le suivi appréciable mené par les Agences régionales de développement au profit des Collectivités locales.

Pour de plus amples informations, contactez Ababacar Boye, responsable des Opérations Techniques, Tel 33 889 50 68 email : boye@pndl.org.

CHIFFRES CLES DU TRIMESTRE

894 : C'est le nombre de microprojets exécutés à 100% dans le cadre du PDLP.

753 : C'est le nombre de microprojets provisoirement réceptionnés.

AGIR AUTREMENT

Démarche d'amphibie ?

Par Samba GUEYE*

La photographie des actions de développement local laisse apparaître une série de réformes indispensables pour le réalignement de la politique de décentralisation aux autres secteurs d'activités. Un positionnement riche d'enjeux et d'ouverture pour une politique de développement local mieux adaptée aux exigences des Acteurs locaux. Les nombreux travaux entamés consignent déjà les prémices de résultats qui, consolidés, façonneront un nouvel environnement propice à la gestion locale. Des faits et des actes bien au-delà des considérations essentiellement théoriques. De la praxis collective. Des illusions ont disparu, de nouvelles possibilités apparaissent. C'est dès lors, qu'il faut repenser toute une approche d'appui aux Collectivités locales qui doit être globalisée et ne pas se limiter à la dimension uniquement sociale voire économique. Car, si le développement local doit être territorialisé, et se rapporter à une stratégie appliquée à l'échelon local, il est loisible de constater qu'un investissement qualitatif devra accompagner le champ de l'investigation pour une consistance théorique de tous calibres. Pour un seul objectif : réussir l'alliance théorique et pratique dans une perspective durable.

A la croisée des chemins, notre pays cinquantenaire - indépendant- cogite sur son futur. Il devra conjuguer avec le local comme option. Le cas échéant, des mesures doivent être prises, pour rétablir les déséquilibres béants déjà scrutés. Dans ce schéma, se bousculent des paradigmes. Entre autres, (i) la nécessaire réévaluation de nos méthodes d'intervention souvent dirigistes qui, dans un placard presque insoutenable, oscille entre le bon et le moins bon. (ii) La persistance des refoulés en terme de sollicitations par les Acteurs locaux, de toute nature, imprime une volonté quasi atavique de changement. Dans les cas et tout état de cause, la pertinence de notre choix sera révélatrice de notre vision. Elle plombera ou émergera notre secteur. Comme dans une démarche d'amphibie, à la fois, visible et invisible?

* Secrétaire Exécutif PNDL

CARAVANE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Les acteurs locaux se l'approprient

Pendant trois jours, le Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales a exhibé les réalisations du Département. Le PNDL, en pool position, a naturellement été la vedette. Les Collectivités locales ont partout exprimé le saut qualitatif au terme de leur première génération de convention de financement.

Le Ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Dr Aliou Sow en a fait l'expérience. A Louga, du 22 au 24 mars 2010, les réalisations phares du Département de la Décentralisation ont été mises sur le divan. Les acteurs ont adhéré. C'est que la caravane du développement local, support de communication, véhicule des messages adossés aux concepts du développement local et valorise les efforts entrepris par le Département ministériel. Sur plusieurs registres, les bienfaits du développement local sont exprimés. Par les acteurs locaux. Avant que des besoins ne soient transmis aux Autorités. En cela l'objectif d'inverser les tendances est atteint. Le Concept est simple. Il est dépouillé et charrie les valeurs de partage et de communion. A toute fin utile. Normal si le PNDL y participe. Car, dans la seule région de Louga, le Pndl a beaucoup participé à la réalisation d'infrastructures sociales de base.

Par exemple, sur un disponible de 1 723 800 000 FCFA, les Collectivités locales ont signé des contrats avec 45 prestataires pour une valeur de 1 219 535 151 FCA et un montant de 876 959 699 FCFA a été décaissé par le trésor. Ainsi, un taux d'engagement appréciable a été obtenu de 70,75% avec un taux de décaissement par rapport au disponible de 50,87% 91% et un taux de décaissement par rapport aux contrats de 71,91%. Le menu était fort apprécié. A cette occasion, le Ministre a rencontré les élus locaux de la région à qui il a demandé de participer activement à la réflexion sur le projet de provincialisation, ainsi que sur la mise en œuvre de la double planification. Il a ensuite pris part au lancement des Groupes d'Intérêt Communautaire (GIC) appuyés par le Projet d'Appui au Développement Economique Local (PADEL). Il a également évoqué la signature des conventions de financement entre le PNDL et les communautés rurales de



Blocs de salle de classe réalisée avec l'appui du Pndl à Nguene Sarr

Darou Marnane, Thiamène Djolof, Ndiagne et Léona. Enfin, au cours de cette tournée, un lot de 242 registres et 63.000 extraits de naissance a été remis aux communautés rurales de la région. Toute une série d'activités qui renforcent la visibilité des efforts fournis, densifient les rapports Etat- Collectivités locales et fortifient le pari de faire de la décentralisation, l'axe vital de développement de notre pays. Des villages nichés dans le cœur du Djollof ont eu l'opportunité d'échanger avec la tutelle, pour la première fois.

Pour de plus amples informations, contactez : Ousseynou Touré, spécialiste de la communication et de Formation du Pndl : Tel : 33 889 50 66 / 77 545 46 06, e-mail : otoure@pndl.org

FORUM DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Un bel exemple pour la création de pôle de développement

Le ton est donné à Kolda par le Conseil régional avec la participation des Autorités de la région. Le 22 janvier 2010, le pool du développement local a vibré dans le fouladou. Des communications centrées sur les fondements d'ordre économique, institutionnel et organisationnel du développement local ont été livrées. En sus de la signature des conventions de financement entre le Pndl et dix huit Collectivités locales pour un montant de 800 millions de f CFA.

Avec l'entregent de l'Agence régionale de développement de Kolda, dont l'appui conseil a été apprécié, le Président du Conseil régional, M. Fabouly Gaye a renseigné sur l'ambition qu'il porte pour la région : « *booter dehors le spectre de la pauvreté* », en misant sur les « *potentialités économiques* », afin que le paradoxe de région immensément riche et ontologiquement pauvre, s'efface. M. Fabouly Gaye, a appelé ses compatriotes à une participation citoyenne au développement de leur région. Car, pour lui, le temps n'est plus aux discours et autres palabres, mais au travail pour que la région de Kolda se développe. Surtout que la région peut continuer encore à compter sur la coopération

Catalane. Le financement du développement local, les approches de planifications, les outils du développement économique local ainsi que la coopération décentralisée ont été appréhendés dans une perspective d'offrir un nouveau modèle de développement basé sur l'émergence de pôle.

Par ailleurs, les réalisations du Pndl au sein des Communautés rurales ont été visitées par les Autorités. C'est ainsi que le Ministre de la Décentralisation ont saisi toute la dimension participative qui a présidé à l'avènement des microprojets. Loin d'une approche techniciste, les acteurs locaux se sont prononcés avec des caractéristiques : simplicité et justesse du propos pour étayer le concept de maîtrise d'ouvrage. Lire l'article du [soleil](#).



CONVENTION DE PARTENARIAT PNDL- WULA NAFA/ PNDL - CSE

La préservation de l'écosystème, au menu

En signant et paraphant les conventions qui lient désormais le Pndl avec le Centre de Suivi Ecologique et le Programme Wula Nafa, les gestionnaires de ces différents programmes n'avaient qu'une idée à leur tête : préserver notre écosystème encore fragilisé par des péjorations de toutes sortes. La gestion des ressources naturelles est de nos jours, l'une des préoccupations les plus hardies qui mobilisent beaucoup d'acteurs et de ressources, fait savoir le Secrétaire exécutif du Pndl, M. Samba GUEYE. En prenant part à cette séance, je mesure toute la pertinence et le sens associés à une telle rencontre, certes sobre, mais utile. Je me réjouis de voir que le PNDL attire mais aussi a énormément besoin des autres structures. Ajoute-t-il. Pour le Coordonnateur de Wula Nafa, cette alliance stratégique permettra d'élever la cadence dans l'appui aux Collectivités locales, surtout que «son projet souhaite perpétuer le succès de Wula Nafa dans cette seconde phase, créer de nouveaux emplois, augmenter les richesses des populations locales et améliorer la gestion des ressources naturelles». Quant à M. Alioune Touré, Directeur du CSE, son attention sera marquée par le réinvestissement au sein des différentes agences régionales de développement de la somme de connaissances assimilées par les différents agents qui commencent à les répliquer dans leur milieu de travail. Je m'en réjouis énormément renseigne-t-il. Le plan d'actions qui est annexé aux différents protocoles informe sur les activités à mener qui vont de la sensibilisation à la formation des principaux acteurs sur la gestion des ressources naturelles, mais aussi sur la dimension géomatique. Pour de plus **amples informations**, contactez : Mme dienaba WANE NDIAYE, spécialiste de la planification et du Partenariat du Pndl : Tel : 33 889 50 67, e-mail : dienaba@pndl.org

ATELIER DE FORMATION SUR L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PNDL

Le Pndl porté en référence, en matière environnementale

Le Plan de gestion environnementale et sociale (Pges) du Programme national de développement local fait l'objet d'une évaluation. C'était à l'occasion d'un atelier de formation de trois jours, du 20 au 22 janvier 2010, au Ndiambour (Dakar), des membres du Comité national technique d'évaluation environnementale (Cnte).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pndl, un taux global de réalisation du tri préliminaire de 60% est noté au niveau des 1.765 microprojets financés. 90 % des dossiers d'appels d'offres (DAO) lancés par les collectivités locales ont intégré les prescriptions environnementales générales et 70% des microprojets ont connu un début d'application des mesures édictées. D'où, l'invite faite par le représentant du ministre d'Etat, ministre de l'Environnement, Abdel Kader Konté, à l'adresse des autres projets d'appui au développement à la base à s'inspirer de l'exemple du Pndl en matière de respect des prescriptions environnementales. Aussi, réaffirme-t-il, toute la disponibilité du ministère à accompagner les collectivités locales dans la mise en application du suivi environnemental. Un engagement qui a été réitéré par le directeur-adjoint de l'Environnement, Ernest Dione, à travers le transfert des ressources dans les collectivités locales.

Il s'agit, à travers cette session de formation, de procéder à leur évaluation et de voir en quoi, la mise en œuvre des microprojets a respecté, à la lettre, les prescriptions environnementales et sociales édictées. Il s'est agi de porter la réflexion sur les thématiques suivantes : (i) évaluation et suivi environnemental des projets de développement : concepts et outils ; (ii) audit environnemental des projets ; (iii) gestion des risques et études de danger ; (iv) l'état de mise en œuvre du CGES du PNDL. Les agents des services régionaux (DREEC, IREF et ARD) se chargeront de démultiplier les formations dans le cadre des comités régionaux de suivi environnemental et d'appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'atelier. Le partenariat établi avec la Direction de l'environnement et des établissements classés (DEEC) confère au Pndl, un rôle d'appui substantiel auprès des différents acteurs impliqués dans la gestion environnementale des microprojets des Collectivités locales.

Lire les articles de Sud quotidien, [Sendeveloppement local](#), [walfadjri](#), [le soleil](#), note de presse du Pndl

L'évaluation économique de l'adaptation des zones côtières aux changements climatiques se prépare.

La banque mondiale vient de conduire la mission, du 25 au 02 avril dans les zones suivantes : Parc Naturel de la Langue de Barbarie (la flèche, la brèche) et Saint-Louis (Gokhou Mbathie) ; Joal-Fadiouth, Ngazobil, Saly, Somone, Popenguine-Ndayane ; Rufisque, Bargny, Sindou. Le Pndl a été convié à cette mission. Il s'est agi de faire un état des lieux des différentes initiatives dans le domaine de l'adaptation des zones côtières aux changements climatiques ; (ii) de synthétiser les différentes études déjà effectuées dans le domaine, leurs points forts et leurs points faibles....et préparer les termes de référence pour un bureau d'études international.

Elaboration participative d'un programme de gestion des déchets plastiques au Sénégal.

L'Agence de la Propreté du Sénégal, le WWF ainsi que d'autres partenaires techniques et financiers ont procédé, ce 16 mars, à Saly, sous l'égide du Ministère de l'Environnement, au lancement de la réflexion stratégique devant déboucher sur un programme de gestion durable des déchets solides. L'objectif affiché par M. Djibo Kâ, à l'ouverture des travaux est sans ambages : déclarer la guerre au péril plastique. D'importantes communications tirées des expériences locales et sous régionales ont été alimentées par des réflexions à haute portée. Le Pndl a pris part aux échanges. Des enjeux importants pour les Collectivités locales, dans une perspective durable de préservation du cadre de vie au Sénégal. Lire l'article du [Soleil](#).

Pour de plus **amples informations pour toutes activités**, contactez : Magatte BA, spécialiste de l'Environnement du Pndl : Tel : 33 889 50 72, e-mail : magatte@pndl.org

HABILITATION DES ANIMATEURS DE LA MAISON DU DEVELOPPEMENT DE LOUGA

Pour une maîtrise des outils financiers des Collectivités locales

Du 27 au 30 janvier 2010, à Sally, se sont retrouvés tous les animateurs de la maison du développement local de la région de Louga, pour renforcer leurs capacités sur l'analyse financière de la Collectivité. A l'image de la méthode du Système d'analyse financière institutionnelle des Collectivités locales «Safic», des axes majeurs ont été balisés. Partant du constat selon lequel, tout acte de gestion dans une entité privée ou publique est susceptible d'avoir une conséquence sur la situation financière de cette entité. Aussi, faut-il le reconnaître, la pertinence de l'expertise financière d'une collectivité locale sera étroitement liée à la qualité des informations comptables et extra comptables détenues par l'ordonnateur et son comptable public. Dès lors, les animateurs du développement local qui fournissent un appui conseil, doivent connaître les fondements institutionnels, financiers et comptables qui régissent les Collectivités locales. Ainsi, à travers cette session de formation, le projet d'appui au développement économique local vise des objectifs singuliers.

Il s'est fixé d'apprécier la capacité financière de la Collectivité à faire face à ses engagements financiers et ensuite d'évaluer la capacité de réaction de la Collectivité à des aléas internes et externes pouvant affecter l'équilibre entre les emplois et les ressources. En vérité, ces deux objectifs constituent souvent les fondements de toute analyse financière. Au terme de la session, un outil d'aide à la gestion et à la décision a été offert. La pertinence de cette session se justifie à l'aune de l'existence d'une loi organique basée sur la cour des comptes qui dispose en son article 34 que «*tout comptable public doit rendre compte de sa gestion*». En effet, la reddition des comptes de la Collectivité locale doit être systématisée dans une perspective de transparence de l'utilisation des deniers publics. Rappelons que depuis sa création, le FENU se consacre à la recherche d'outils susceptibles d'aider les Collectivités locales à : (i) accroître leur efficacité et (ii) à trouver des solutions durables aux fins d'une gestion optimale et rationnelle des ressources existantes.

Pour de plus amples informations, contactez : Oumar WADE, Coordonnateur du PADEL/PNDL : Tel : 33 889 50 70, e-mail : ngalawade@yahoo.org

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PADEL/PNDL

Le dispositif d'information, de suivi-évaluation et de contrôle validé.

A l'hôtel Pullman, ce 26 mars 2010, le Président du Comité de pilotage a présidé les travaux devant permettre une validation du document dénommé le Dispositif de Suivi-Evaluation-Contrôle (DISEC). Celui-ci se veut un cadre de référence. Il consigne de manière générale les directives opérationnelles pour la mise en œuvre des activités liées au suivi évaluation contrôle du projet au niveau de ses différentes unités opérationnelles. Elaboré à la suite de l'atelier organisé par la Cellule d'appui à la mise en œuvre des projets et programmes sous exécution nationale (CAP) dans le cadre de l'harmonisation des procédures liées au suivi évaluation, le document résulte d'un processus participatif. Tenant compte des besoins de maîtrise de la situation de référence, de la démarche axée sur les résultats, du contenu du DSRPII ainsi que du document d'orientation stratégique du PNDL, le nouveau dispositif présente l'avantage de mettre en relief quatre fonctions essentielles. Chacune d'elle poursuivant un objectif singulier. L'originalité d'un tel outil réside essentiellement dans sa fonction « capitalisation » qui vient

compléter les autres fonctions classiques. «Suivi-contrôle de l'exécution du projet » ; « Suivi des résultats et mesure des effets et de l'impact » ; et « suivi évaluation participatif ». C'est pourquoi, les participants ont attiré l'attention sur la nécessité de bien maîtriser l'approche de capitalisation par une identification de thématiques précises dans le souci d'éditer des outils de promotion du développement économique local à haute valeur ajoutée. Cette préoccupation est bien intégrée, car lit-on dans le document que cette fonction capitalisation est de ce fait « un processus indispensable pour améliorer la qualité des interventions en termes d'efficacité, d'efficience et de durabilité des actions entreprises car permettant de prendre du recul et de s'interroger sur les pratiques en vue d'une adaptation, d'une remise en cause ou tout simplement pour éviter de répéter des erreurs antérieurement commises ». En outre, une architecture informatique basée sur un système réseau interconnecté participe à la modélisation des données, à leur formatage et surtout leur édition sur un portail Web. Toutes les recommandations émises participent à l'amélioration du document qui bonifie le nombre d'outils disponibles au niveau du projet.

Contactez : Atoumane Agne et Ndiaye Sarr Sylla, Unité Suivi évaluation PNDL : Tel : 33 889 50 76/64 e-mail : atoumane@pndl.org, nsylla@pndl.org

ARTICULATION ENTRE LE PNDL ET ART Gold

Le Président d'Art International milite pour une synergie des actions.

En visite de travail au Sénégal, le Président d'ART Gold International a beaucoup plaidé pour une convergence des actions dans le but d'aller vite, au service des acteurs territoriaux. En effet, la région de Louga et de Ziguinchor sont particulièrement visées par le Programme ART Gold (Appui aux Réseaux territoriaux pour une gouvernance locale orientée vers le développement) du PNUD, au Sénégal, qui ambitionne d'aider à articuler sur les territoires, et dans le processus de la décentralisation et de la gouvernance locale, les initiatives politiques et opérationnelles des différents acteurs internationaux, régionaux et locaux. Durant l'atelier de planification locale, organisée du 25 au 29 Janvier au Filaos (Saly), plusieurs activités ont été identifiées sous le sceau du partenariat avec le Pndl. D'où la convergence à établir par ces deux programmes pour une prise en compte complète de toutes les dimensions du développement local durable. C'est pourquoi, des protocoles opérationnels et stratégiques seront respectivement noués avec le PADEL/PNDL et le PNDL.

Pour de plus amples informations, contactez : Oumar WADE, Coordonnateur du PADEL/PNDL : Tel : 33 889 50 70, e-mail : ngalawade@yahoo.org

La requête finalisée pour une poursuite des activités

En définitive, le PPC-PNIR est intervenu dans 94 CR et des résultats importants ont été obtenus. Les bureaux d'études ont été recrutés pour la réalisation des études et le suivi des travaux dans les 94 CR d'intervention du projet dont 72 CR zone PNIR et 22 CR hors zone PNIR. Les dossiers d'appels d'offres (DAO) ont été élaborés et sont disponibles pour 94 CR; Les travaux sont réalisés dans 84 CR pour un linéaire de 1206,4 km.

Les activités de formation des populations riveraines dans la gestion et l'entretien des pistes et ouvrages ont été exécutées dans toutes les CR où les travaux ont démarré. Un guide d'entretien des pistes rurales a été confectionné. Cependant, de nombreux problèmes ont été rencontrés, entre autres : le retard constaté dans la mobilisation de la contrepartie de l'Etat ; le gap sur le reliquat des fonds OPEP lié à la baisse du dollar (\$) ; la mauvaise estimation des niveaux de service par rapport au budget disponible ; l'absence de contrôle technique pour plusieurs chantiers ; le faible appui - conseil des maîtres d'ouvrages.

Au regard des demandes croissantes au niveau des Communautés rurales, le Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales a transmis une requête auprès du Groupe de la BAD pour une poursuite des activités sous la forme d'une seconde phase.

A cet effet, un travail de formulation de la requête a été minutieusement documenté. Les techniciens de la BAD en mission au Sénégal du 19 au 30 Mars 2010, ont visité le projet. La communication faite sur les contours de la politique de la décentralisation ainsi que la prise en charge des recommandations de la précédente mission renseignent sur les dispositions pratiques prises par la partie Sénégalaise pour la poursuite des activités. Par ailleurs, les rencontres effectuées avec les Responsables du Fonds d'entretien routier autonome (FERA) et avec la Direction des routes, ont permis d'entrouvrir les termes d'une collaboration plus prononcée en perspective de la seconde phase. En perspective de l'organisation nationale d'un atelier de capitalisation des leçons apprises de la première phase, des travaux sont en cours. Il s'agit de la finalisation du document de capitalisation, de la formulation des grands axes de la requête, de l'élaboration des supports de communication comprenant un package d'outils graphiques et audiovisuels. Cet effort de partage des résultats du projet confirme la volonté des animateurs du PPC de valoriser davantage les acquis par leur consolidation.

Témoignages d'utilisateurs de la piste de production réalisée par le PPC

Un commerçant de produits alimentaires de Dianké Souf, estime qu'avant l'avènement de la piste, ses ventes journalières étaient de l'ordre de 2500 à 4000 FCFA maintenant, son chiffre atteint un minimum de 5000 FCFA. « Les jours de marché, il n'y a pas de champ, on va au marché pas nécessairement parce qu'on a des choses à acheter ou à vendre, mais c'est parce qu'on doit rencontrer des amis ou des parents pour diverses raisons socioculturelles (discussions familiales, parties festives, etc... ») déclarait un habitant de Diamagadio dans la région de Kaffrine.



Pour de plus amples informations, contactez : Ndiack DIOP, Coordonnateur du PPC/PNIR : Tel : 33 889 50 65, e-mail : diopnia@yahoo.org

AUDITION DU SECRETAIRE EXECUTIF DU PNDL PAR LA COMMISSION DEVELOPPEMENT LOCAL DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le financement de la décentralisation en question

Ce 10 Mars 2010, M. Samba GUEYE, Secrétaire exécutif du Pndl faisait face aux Conseillers de la Commission Développement local du Conseil économique et social. Il ressort de l'examen des dépenses publiques (EDP) de 2004 que la part des transferts financiers en faveur des collectivités locales, en pourcentage du budget national (en dehors de la dette), a légèrement diminué entre 2003 et 2004, passant de 2,2% à 1,9%. En 2003, les fonds transférés aux collectivités locales pour les dépenses ordinaires et celles d'investissement représentent respectivement un montant total de 15 milliards de FCFA (11 milliards de FCFA pour le FDD et 4 milliards pour le FECL), soit 1,6% du volume total des dépenses du pays. En 2009, les fonds transférés sont passés à 27,4 milliards (dont respectivement 12,5 milliards FCFA pour le FECL et 14,9 milliards pour le FDD). La tendance est à la hausse en 2010. En définitive, nous pouvons retenir que malgré les efforts consentis par l'Etat depuis 1997 à travers le FDD et le FECL, ces concours financiers devront augmenter au vu des besoins réels des Collectivités locales en matière d'investissement et de fonctionnement résultant notamment des transferts de compétences.



Renforcement d'un pool d'acteurs autour de l'énergie à l'échelle

Enda Energie, le Pndl, le Programme national de Biogaz (PNB – SN) et le Programme national de Plate Formes Multifonctionnelles (PN- PTFM) pour la lutte contre la pauvreté ont décidé de mettre en commun leur stratégie. Perspective : accompagner les Communautés de base dans la diffusion massive des technologies énergétiques et d'équipements collectifs de préservation des ressources énergétiques. A ce titre, les projets et programmes comptent d'abord intégrer les processus de planification, d'investissement, d'appropriation et de pérennisation bâtis autour des entités décentralisées, avant d'associer fortement les services techniques déconcentrés dans l'accompagnement.

A cet effet, des rencontres sectorielles ont été menées et les principaux acteurs s'acheminent vers une réunion d'échanges est prévue entre le PNDL, Enda Energie, le PN- PTFM et le PNB - SN, les ARD et les Collectivités Locales. Il s'agit décharger sur les critères de choix des communautés rurales partenaires mais aussi partager sur les procédures et les mécanismes de fonctionnement des différents projets et programmes. Des réunions d'information seront organisées au niveau régional et départemental avec les ARD, les collectivités locales, les Services techniques et administratifs déconcentrés de l'Etat, les projets et/ou programmes partenaires. Aussi, dans cette dynamique, il a été retenu d'organiser des réunions d'information au niveau local, essentiellement avec les ONG et les OCB, les GPF etc.

L'avantage de cette approche partenariale est de faire profiter aux populations du bassin arachidier, des avantages comparatifs offerts par le secteur de l'énergie, aussi bien au niveau communautaire (avec le PN-PTFM) qu'au niveau des ménages (avec le PNB-SN). Pour opérationnaliser le partenariat la porte d'entrée reste la collectivité locale, les organisations communautaires de base et les ménages. Les ARD vont faciliter au niveau local en désignant un point focal Energie qui va accompagner et faciliter le déroulement sur le terrain. Pour ce qui concerne la mise en œuvre au niveau local, chaque programme va signer une convention de partenariat avec les communautés rurales partenaires.

Pour de plus amples informations, contactez : Dienaba NDIAYE, Spécialiste Planification & Partenariat: Tel : 33 889 50 67, e-mail : dienaba@pndl.org

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ELUS LOCAUX

Le Pndl et Abt Usaid Santé trouvent la jonction

L'objectif général des activités de formations en direction des acteurs locaux, est d'asseoir une gestion efficace et efficiente des collectivités locales. D'une manière spécifique, la formation vise à développer les qualifications des acteurs locaux à répondre au mieux aux évolutions d'un environnement de plus exigeant en matière de bonne gouvernance ; (ii) faciliter et développer les interactions entre les différents acteurs de la décentralisation ; (ii) augmenter la compréhension des enjeux liés à la transparence et l'obligation de rendre compte ; (iv) offrir aux acteurs du développement local un outil et des sources d'information sur les supports, les bonnes pratiques et les références pour améliorer la bonne gouvernance locale. Les régions de Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kaolack, Kaffrine, Thiès et Louga, qui sont les zones d'intervention de l'Abt Usaid sont particulièrement visées. Il faut rappeler que la mise en œuvre des sessions découle d'un long processus qui a démarré avec le choix et

la formation de cohorte de formateurs en Décentralisation et Développement local, ensuite sur l'identification des thématiques et de l'approche méthodologique, le pre-test à travers les superviseurs et enfin l'administration des modules. Une démarche classique qui s'enrichit de l'expertise des ARD associées au processus. Cette première phase sera évaluée sous la supervision de la Direction de la Formation et de la Communication du Ministère avant sa généralisation sur tout le territoire. Une approche de proximité, au cœur des Collectivités locales, permet de les maintenir dans une dynamique de capacitation pendant plusieurs mois. Une rupture dans la démarche qui renforce la cohésion et l'harmonisation des interventions. Un souci du Pndl. Rappelons que cette activité participe à donner forme au partenariat établi entre les deux programmes.

Pour de plus amples informations, contactez : Ousseynou Touré, spécialiste de la communication et de Formation du Pndl : Tel : 33 889 50 66, e-mail : otoure@pndl.org

PARTAGE AUTOUR DES SYSTEMES DE SUIVI EVALUATION

L'ARD de Matam provoque la réflexion

L'Agence Régionale de Développement de Matam a organisé, les 18 et 19 Mars 2010, à Matam, un atelier sur la capitalisation des systèmes de suivi-évaluation. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du processus de mise en place du système de suivi évaluation au niveau régional, milite en faveur du partage sur le cadre de référence du système de suivi-évaluation au niveau régional et sur l'organisation générale du système. Dans le cadre de l'appui aux ARD, le PNDL met en œuvre un vaste programme d'équipement dans le domaine des nouvelles technologies de l'information : réseau interne et inter-ARD, etc. Cet environnement facilitera le déploiement du système de suivi-évaluation au niveau régional. A terme, il est retenu la mise en place d'un cadre de référence du système de suivi-évaluation; mais aussi, en l'absence d'un PRDI, la constitution d'un groupe technique restreint piloté par l'ARD qui devra recenser la documentation pertinente disponible (diagnostic, documents de politiques sectorielles, PRDI, rapport du conseil régional etc..) qui servira de référence en la matière.

Contactez : Ndiaye SARR SYLLA, spécialiste su Système d'information du Pndl : Tel : 33 889 50 64, e-mail : nsylla@pndl.org

DEMARRAGE DES JOURNEES SCIENTIFIQUES AU PNDL

C'est de l'innovation dans les échanges entre spécialistes. Des questions sont débattues dans un style dépouillé autour des enjeux du développement local. Les deux premières journées se sont tenues durant le premier trimestre et ont porté respectivement sur le dispositif de suivi – évaluation (évolution, démarche et enjeux) et sur les enjeux de la mise en œuvre du Projet Pistes Communautaires. Les Spécialistes concernés alimentent la réflexion par des contributions (sous forme de Power point) suscitant les échanges au terme desquels, des recommandations sont titrées. Une manière de relever le niveau des échanges sur le registre technique. Sous la Coordination du Responsable des opérations techniques du Programme, sa pérennisation permet d'enrichir progressivement la stratégie nationale de développement local, le point d'orgue de nos activités.

Par ailleurs, le Pndl vient d'entamer ses premières réunions de coordination décentralisées. Matam a accueilli toutes les parties prenantes. L'avantage d'une telle démarche réside dans le rapprochement entre entités appelées à collaborer étroitement. Des visites de courtoisie aux autorités administratives et locales, en passant par les visites de terrain au sein des Collectivités locales, aux échanges sur la mise en œuvre du Fonds de développement local, le menu est appréciable. Nul doute que sa meilleure prise en charge par une amélioration de son contenu, serait de nature à en faire un outil utile.

Contactez : Ababacar BOYE, Responsable des opérations techniques PNDL : Tel : 33 889 50 68, e-mail : boye@pndl.org

DISPOSITIF DE MASSE DE FORMATION DES ELUS

Le contenu maîtrisé

L'UAEL, en relation avec le ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales, sur financement de l'ACDI et du Pndl, a organisé le 16 mars 2010, à l'Hôtel Ngor Diarama, un atelier de partage et de validation du dispositif de masse de formation des élus locaux. Cette validation lit-on dans un document de presse, devrait « permettre son appropriation par les différents acteurs : techniciens des CI, partenaires techniques et financiers, formateurs et représentants des médias, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes de renforcement des capacités en direction des élus locaux ». En outre, les organisateurs renseignent que c'est « un cadre cohérent qui organise la formation des élus et des autres acteurs locaux à travers un dispositif de formation qui permette à un maximum d'élus d'accéder à une formation de qualité, au moindre coût et adaptée à leurs fonctions ». En tout état de cause, deux principaux programmes sont proposés : (i) un programme de base et (ii) un programme de formation capacitante.

MISE A DISPOSITION POUR LA PROMOTION DE LA TRANSPARENCE

Le PRODEL adhère et agit

C'est ce 31 Mars 2010, au Novotel, que la cérémonie de lancement du manuel des Codes des marchés publics a eu lieu. Un accompagnement financier du Programme d'appui à la décentralisation et au développement local a positivement contribué à l'édition, en nombre importante, dudit manuel. L'enjeu est de garantir une bonne transparence dans le processus de passation de marchés publics, et une fine, d'instruire les mécanismes internes de la gestion saine des deniers publics. A l'image des nombreux outils de gestion au sein des Collectivités locales, le PRODEL accompagne et met à disposition des outils de capacitation qui faciliteront une bonne compréhension des enjeux de la décentralisation dans les régions centre du pays. Cela participe à l'option irréversible prise par notre pays d'ériger la transparence en règle de conduite dans la gestion des affaires publiques. Dans ce sillage de profondes mutations ont permis d'obtenir une utilisation plus judicieuse et plus rationnelle de nos ressources publiques, notamment dans le cadre du Programme de Coordination des Réformes Budgétaires et Financières (PCRBF).

Par ailleurs, durant la période du 22 Février au 12 Mars 2010, la Kfw et la Gtz ont effectué une mission conjointe d'avancement des programmes : Appui à la Promotion de la paix en Casamance (Procas) et Appui à la Décentralisation et au Développement Local (Proddel).

Pour de plus amples informations, contactez : Mme Awa GUEYE, Chef d'Equipe PRODEL/BA : Tel : 33 941 77 31, e-mail : awagueye@gtz.de

FORMATION DES ELUS SUR LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La FAO s'implique

C'était les 16 et 18 février 2010, au Centre FoReT à Thiès. Cette session est une activité du programme UNJP/SEN/062/SPA dans le cadre du Projet d'Amélioration et de valorisation des Services des Ecosystèmes Forestiers au Sénégal (PASTEF). En effet, selon la FAO (2000), le taux de déboisement qui était dans les années 90 de 80 000 ha/an reste encore élevé à 45 000 ha/an. Les causes principales sont directement liées aux défrichements pour les besoins de l'agriculture, à la demande croissante en bois énergie, et au surpâturage. Il s'est agi, au cours de cette session, de former les élus sur les concepts d'écosystèmes forestiers, de services des écosystèmes forestiers, mais surtout de partager la méthode d'évaluation des ressources forestières par le système de comptabilité nationale. Autant dire que l'avis des élus locaux était important surtout avec les questions soulevées telles que les mécanismes de paiement des services des écosystèmes forestiers.

TAMBACOUNDA ORGANISE SA PREMIERE CONFERENCE D'HARMONISATION, DAKAR ENTAME LE PROCESSUS. Après plusieurs régions du pays, la ronde des Conférences d'harmonisation se poursuit. Avec un goût de défi. Les Autorités administratives, en rapport avec le Conseil régional, accompagnées par les agences régionales de développement, ont réussi le pari de tenir des conférences d'harmonisation. Durant l'année 2010, un exercice de partage se tiendra sous l'égide de la Dagat, pour tirer les premiers enseignements avant de codifier la démarche sous sa forme législative. Un résultat concret à mettre sous l'actif de la Dagat, dans le cadre de la mise en œuvre de la Composante n°1 du PNDL. Lire [l'article de presse](#) relatif à la Conférence d'harmonisation à Tambacounda.

LE MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ENTAME LA REFLEXION POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE. Un Comité de travail pluridisciplinaire a été mis en place pour pallier les limites d'ordre institutionnel, technique et opérationnel auxquelles, la mise en œuvre de la Politique de décentralisation fait face. En vue de déboucher sur un CDSMT. Ce document sera le cadre stratégique des actions à mener dans le secteur, lit-on dans la note conceptuelle. A l'image du DRSP, de la SCA et des OMD, il est perçu une volonté d'accompagner d'une mise en place ambitieuse de directives et programmes opérationnels qui prévoient des activités articulées avec le Cadre sectoriel de dépenses à moyen terme devant faciliter l'application de l'approche budgétaire et programmatique, visant un développement durable par l'atteinte des résultats poursuivis.

LE CONSEIL NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIVITES LOCALES (CNDCL) S'EST REUNI. Ce 26 Mars 2010, en présence des principaux acteurs, la tutelle a décliné les grands axes du contenu de l'orientation de 2010. Le fonds de dotation de la décentralisation (FDD) 2010 est arrêté à 16 233 108 000 Fcfa. Contre 14 933 108 000 Fcfa en 2009. Soit une augmentation en valeur relative 8,71%. Pour l'année 2010, il sera alloué une dotation annuelle de fonctionnement à l'ensemble des Collectivités locales. La proposition a été faite de décomposer en trois parts correspondant aux critères de (i) compensation, (ii) fonctionnement et (iii) d'appui aux services déconcentrés de l'Etat. Rappelons qu'au terme de «l'appui projet» dans le cadre du Projet de développement local participatif (Pdlp) financé par la Banque mondiale, dans le cadre du Pndl, les ARD devront désormais être pris en charge par le FDD. La dotation qui leur allouée est destinée à la prise en charge de frais du personnel et du fonctionnement suivant la superficie et le nombre de collectivités locales polarisées, lit-on dans la note introductive.

Pour une meilleure utilisation des ressources animales, le Progebe prépare des plans d'occupation des sols. Le Progebe va aider les communautés rurales de Tenghory, département de Bignona et de Bandafassy, département de Kédougou, à avoir un Plan d'affectation et d'occupation des sols (Paos). L'autre localité d'intervention de cette organisation sous-régionale, Wassadou, département de Vélingara, «a un Paos depuis 2004, élaboré par le Projet de développement rural du bassin de l'Anambé (Paderba), mais qui n'a jamais été mis en œuvre», renseigne Abdourahmane Ndiaye, expert du Progebe chargé de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. Le but en était, selon M. Ndiaye, de «faire, avec le Conseil rural, les autorités administratives locales et les partenaires techniques, l'état des lieux du Paos existant, de voir les contraintes qui ont empêché son application et de faire des recommandations». Le représentant du Centre de suivi écologique (Cse), partenaire technique du Progebe pour l'élaboration des Paos, a mis en exergue les enjeux du Paos. Et Abdourahmane Ndiaye du Progebe de se faire plus précis : «Le Progebe qui s'est donné comme mission de protéger et de préserver le bétail ruminant trypanotolérant, veut doter le Conseil rural d'un outil pour mieux organiser les activités économiques dans l'espace du Conseil rural, ce qui pourrait éviter les conflits dans l'utilisation des ressources entre les différents acteurs sur le terrain que sont les agriculteurs, les éleveurs et les forestiers».

Pour de plus amples informations, lire les liens

Pour envoyer vos news, contactez Ousseynou TOURE, Spécialiste de la Communication et Formation du PNDL

Tel : (221) 33 889 50 60/66 ; 77 529 99 96 ; Fax : (221) 33 823 88 35 ; email : otoure@pndl.org

Retrouvez le PNDL en Flash en ligne sur : www.pndl.org